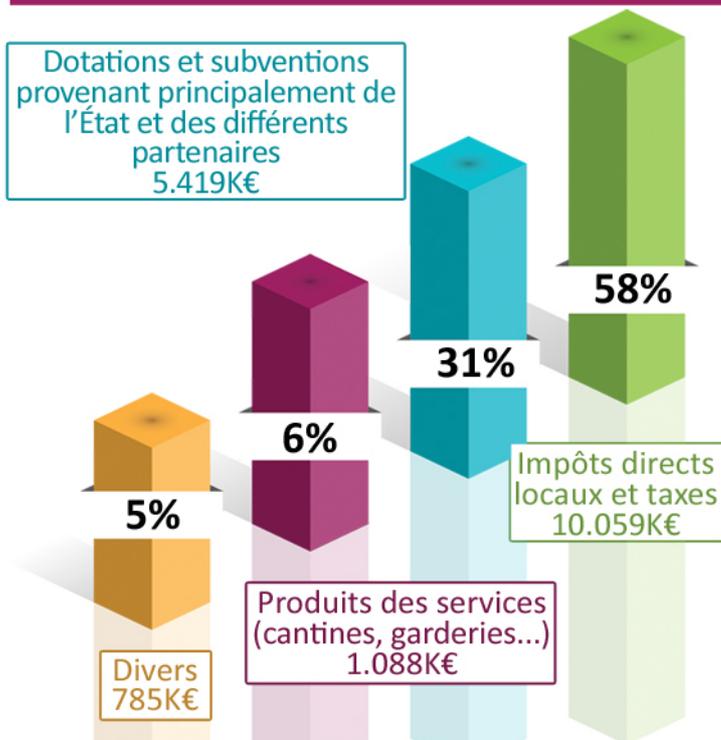
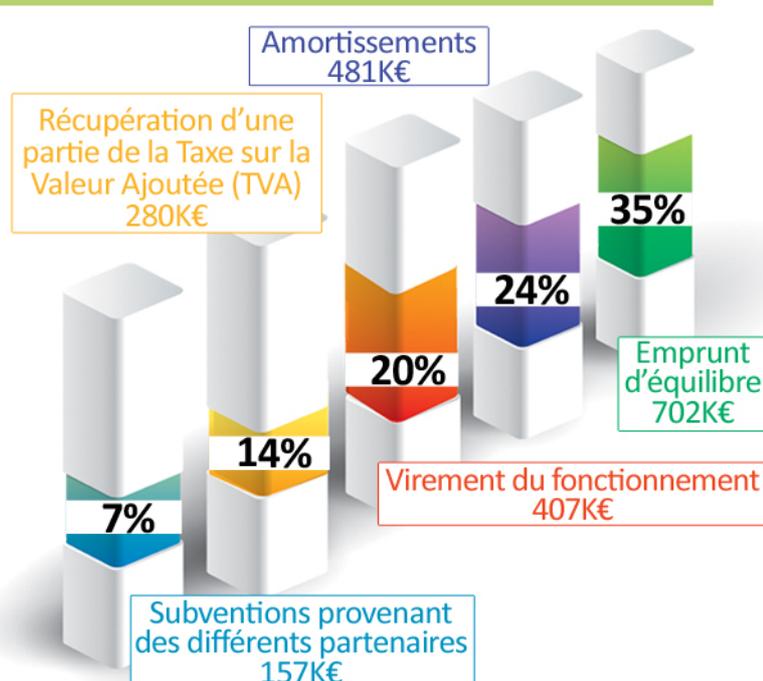


Les recettes de fonctionnement



Les recettes d'investissement



Le budget 2015



Patrick GEENENS

Votre Maire

Vice-Président de la

Métropole Européenne de Lille

Des signes avant coureurs de reprise économique nous laissent entrevoir un avenir plus prometteur pour toutes celles et ceux qui souffrent actuellement de la crise économique.

La baisse actuelle du prix du pétrole, la faiblesse des taux d'intérêts, le rachat d'une partie de la dette publique par la Banque Centrale Européenne (BCE), une parité dollars/euro plus favorable à l'euro constituent autant d'indicateurs bénéfiques à un accroissement du PIB (Produit Intérieur Brut).

Pour autant, l'endettement abyssal de l'État, oblige notre gouvernement à gérer au mieux les dépenses publiques afin de ne pas faire peser trop lourdement sur les générations futures le coût de nos investissements actuels.

C'est dans ce contexte de vigilance financière et de responsabilité que les dotations octroyées aux collectivités territoriales continueront de baisser.

En tant que maire, il me faut adopter un comportement tout aussi responsable et prudent pour ne pas mettre à mal l'avenir de notre commune.

C'est pourquoi, le budget prévisionnel 2015 prend en compte cette diminution des subventions tout en assurant un niveau de service public élevé et adapté aux besoins de nos concitoyens (accueils de loisirs sans hébergement, soutien aux

associations et clubs ronchinois, mise en place de la politique de la ville).

Depuis mon précédent mandat en tant que premier adjoint délégué aux affaires scolaires et aux ressources humaines, je me suis engagé à pérenniser les emplois précaires. Ainsi, en 2014, 20 agents de la collectivité ont été titularisés ou stagiaires et une politique d'aide sociale a été mise en place pour les employés qui ont les salaires les plus bas. Une revalorisation des rémunérations des agents des catégories B et C - d'un montant de 100.000 euros - voulue par le législateur a été engagée en 2015.

Afin de soutenir l'activité des entreprises notamment celles du bâtiment, des investissements sur les infrastructures municipales seront réalisés dans trois secteurs principalement : l'hygiène, l'accessibilité et la sécurité.

L'équipe municipale et moi-même émettons l'hypothèse qu'en soutenant les investissements, ces derniers seront créateurs d'emploi comme ce fut le cas lors de l'installation des entreprises B'twin et Adeo Services.

La ville de Ronchin compte 6% de chômeurs longue durée (8% au niveau régional) et un taux d'emploi des 25-54 ans de 82% (75% pour la Région). Malgré des chiffres encourageants, les efforts doivent être poursuivis.

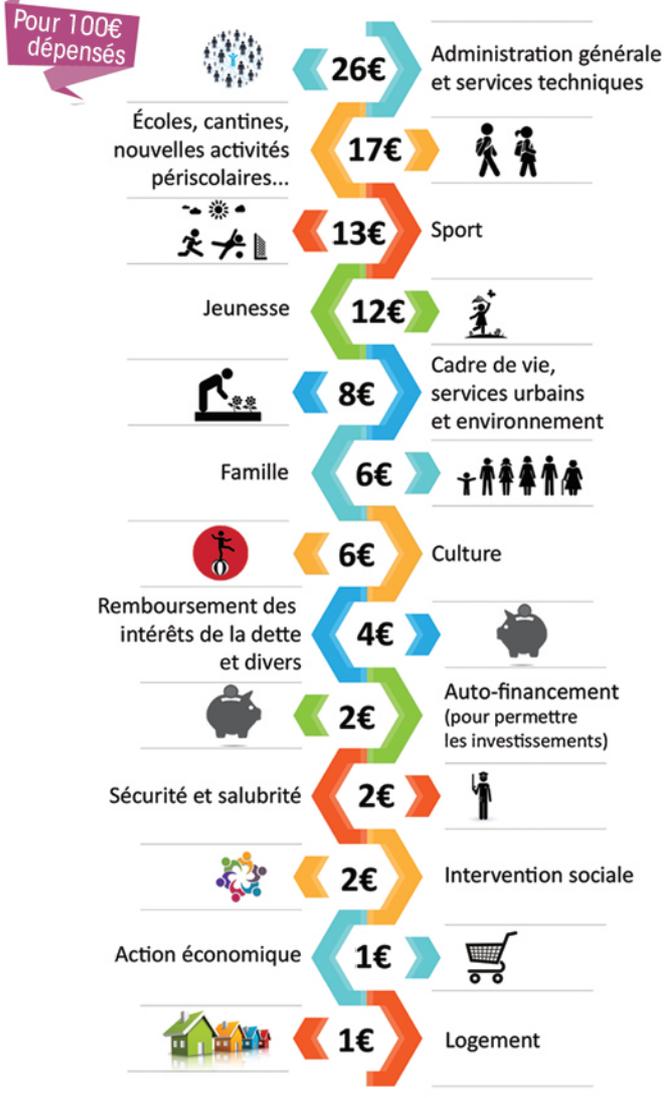




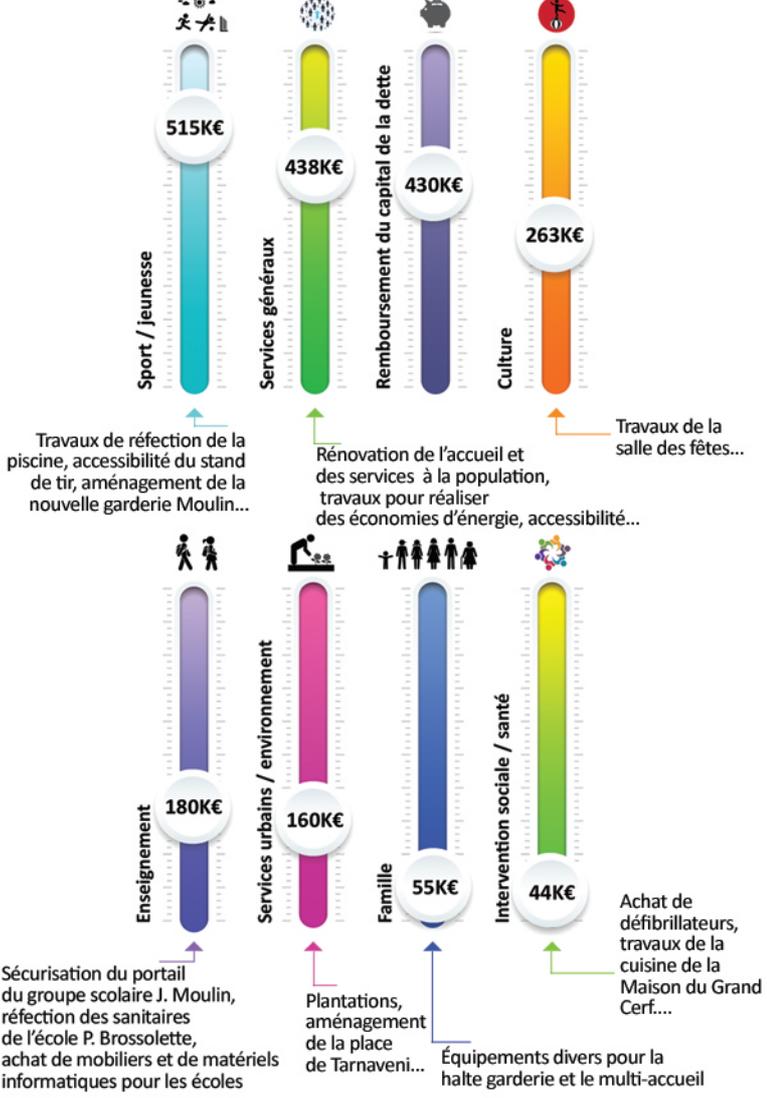
Les dépenses de **fonctionnement** sont liées au fonctionnement quotidien de la collectivité (les salaires, les frais d'entretien, les fournitures, les intérêts de la dette, les subventions aux associations...).

Les **investissements** permettent d'enrichir ou de protéger durablement le patrimoine de la collectivité (acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs ou réparations importantes, les remboursements du capital de la dette...).

Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses d'investissement



Lors du vote du budget le 2 février dernier, j'ai décidé avec l'équipe municipale de ne pas augmenter les impôts locaux des Ronchinois alors que de nouvelles charges doivent être assumées par les communes telles que celles des nouveaux rythmes scolaires.

Dans une période où il est important de soutenir la consommation des ménages pour relancer l'activité économique des entreprises et donc l'emploi, j'ai souhaité mettre davantage l'accent sur une rationalisation des moyens techniques et humains tout en préservant la qualité du service public.

En outre, la Ville de Ronchin est faiblement endettée, ce qui nous laisse des marges de manœuvre importantes pour soutenir l'investissement public.

Notre commune possède des équipements modernes et adaptés aux besoins des habitants.

Son attractivité ne cesse de se développer comme peuvent en témoigner les nombreuses constructions de logements et l'installation de nouvelles entreprises. Nous devons accompagner cet engouement pour notre cité en offrant des services performants.

Enfin, l'Agenda 21 et la Politique de la Ville, points phares de notre programme, seront déclinés en actions concrètes dans le courant de l'année 2015.

Ces dépenses globales s'inscrivent dans une démarche volontariste privilégiant la solidarité et le développement responsable.